



1 rue Embouque d'Or
34 000 Montpellier
www.cch.asso.fr

Montpellier, le 06 mars 2010

Communiqué de presse

Béziers : une femme victime d'un viol en réunion, en raison de son homosexualité

Une femme homosexuelle, âgée de 32 ans, a été victime d'un viol survenu dans la nuit du mercredi 3 mars dernier dans la ville de Béziers (34).

La victime a rencontré ses deux agresseurs âgés de 25 et 35 ans lors d'une soirée organisée par et chez un ami commun le soir des faits.

Les deux mis en cause ont proposé à la victime de la raccompagner chez elle et il semblerait que ce soit l'annonce de son homosexualité par cette femme qui ait provoqué le viol particulièrement violent et scabreux: viol avec une bouteille, puis viol à plusieurs reprises par les deux individus.

La victime n'a dû son salut qu'en sautant par son balcon et en atterrissant chez son voisin, un étage plus bas. Aussitôt alertés les services de secours et de police sont intervenus, interpellant les deux hommes.

Si l'un des mis en cause niait les faits au moment de l'interrogatoire, son complice présumé l'accusait formellement. Les deux hommes ont été placés en détention.

Le Collectif Contre l'Homophobie (C.C.H.) est en contact avec le Parquet du Tribunal de Grande Instance de Béziers et assure la victime de son soutien et de sa solidarité. Nous lui avons proposé de l'aider à surmonter cette dramatique épreuve : des professionnels de santé (notamment les psys) et un avocat de notre association se tiennent à sa disposition afin de l'accompagner.

Ce viol accompagné d'actes de torture est un crime dont les auteurs doivent être sévèrement châtiés. Nous veillerons avec vigilance à la prise en compte par le Procureur de la République de Béziers de toutes les circonstances aggravantes (dont celle concernant l'infraction commise en raison de l'orientation sexuelle de la victime).

Ce crime survenu à quelques jours de la journée internationale des femmes (8 mars) rappelle tragiquement les nombreuses violences sexuelles que subissent les femmes en général et les lesbiennes en particulier.

Et pourtant il s'agit encore trop souvent d'un sujet tabou; cette réalité doit nous interpeller collectivement car chaque viol constitue une profanation irrémédiable du corps et de l'esprit de la victime qui le subit.

Le viol est une manifestation extrême de la domination masculine ; en effet trop d'hommes continuent à se considérer comme les propriétaires du corps et du sexe des femmes.

Dans leur esprit, une femme lesbienne est une femme qui leur échappe symboliquement, physiquement et sexuellement ; ce qu'ils n'admettent pas et qui les pousse à vouloir la ramener à la « raison », à la reconduire dans le « droit et bon chemin » quitte à en passer par la punition.

Leur sexe pénétrant dans une femme lesbienne est pour eux l'occasion d'assouvir un fantasme mais aussi le moyen de la détruire dans ce qu'elle a de plus intime. En agissant de la sorte, ils consacrent le primat de leur puissance et leur domination sur le « sexe dit faible ».

Plus que toute autre, une femme lesbienne est une femme qui a osé s'affranchir et s'émanciper en défiant l'ordre hétérosexuel dominant. Cette liberté et ce choix sont rejetés par certains hommes qui organisent régulièrement des « viols de correction » dans certains pays (notamment en Afrique du Sud). Le crime commis à Béziers dans la nuit du 3 mars dernier relève de la même barbarie.

Nous en appelons aux pouvoirs publics afin que la spécificité des violences faites aux femmes homosexuelles soit pleinement prise en compte dans leurs politiques publiques :

- Cela peut et doit commencer dès cette année puisqu'en 2010 les violences faites aux femmes ont été consacrées Grande Cause Nationale.
- Cela peut et doit se poursuivre au niveau local par un soutien aux associations qui œuvrent contre les discriminations.

Hussein BOURGI
Le président
06 89 81 36 90